

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 11 décembre 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 10 représentants 15 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

**Délibération n° BS-2024/53**

**Objet : Mise à jour labélisation réseau PDIPR – Isère/Savoie**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
REY Freddy	BREYTON Stéphanie
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	ESCARON Dominique
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	MICHALLET Bernard
GERIN Anne	MOREL Véronique
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à REY Freddy	CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand
VIAL Cédric à REY Freddy	GUSMEROLI Stéphane à PICHON-MARTIN Bertrand
	CLOUZEAU Dominique
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	BOIX-NEVEU Arthur à BREYTON Stéphanie
WOLFF Corine à GERIN Anne	BOUZON Elodie
GUIGUE Gilbert	DUPRAZ Fabien à MICHALLET Bernard
	EGO Catherine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	LAVAL Sylvain à GERIN Anne
BÂABÂA Jimmy à BREYTON Stéphanie	POZO Jean-Christophe à MICHALLET Bernard
HABFAST Claus à ESCARON Dominique	
BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	MOLLIERE Denis à ESCARON Dominique

Votants (en voix) : 39  
 Exprimés (en voix) : 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## Objet : Mise à jour labélisation réseau PDIPR Isère/Savoie

### CONTEXTE

La randonnée pédestre est la 1ère activité de pleine nature pratiquée en Chartreuse. Elle s'organise sur un réseau de 1500 km inscrits aux PDIPR d'Isère et Savoie. 50% du réseau est géré par le Parc en partenariat avec les EPCI et avec le soutien du Département de l'Isère.

### DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Il s'agit d'actualiser le réseau PDIPR en Chartreuse notamment sur les secteurs dont le Parc s'est vu confié la gestion par le Département de l'Isère (EPCI du Voironnais, Le Grésivaudan et Cœur de Chartreuse).

#### Désinscription au PDIPR des tronçons suivants : 5,33 km

##### Saint-Pierre-de-Chartreuse

- Charmant Som : - 380 m
- Pont de la Laiterie – Bois du Ban : - 450 m
- Vallon du Monastère : - 2 300 m
- Porte de l'Enclos : - 320 m
- Grand Som par le Racapé : - 300 m
- Col de la Saulce : - 347 m

##### Entre-deux-Guiers :

- Centre-bourg : - 223 m

##### Les Echelles

- Centre-bourg : - 1010 m

#### Inscription au PDIPR des tronçons suivants : 7,456 km

##### Saint-Pierre-de-Chartreuse

- Charmant Som : + 160 m
- Vallon du Monastère : + 4 000 m
- Porte de l'Enclos : + 340 m
- Col de la Saulce : + 576 m
- Patassière : + 270 m
- ENS Col de Coq : + 300 m

##### Entre-deux-Guiers

- Centre-bourg : + 520 m

##### Les Echelles

- Centre-bourg : + 1290 m

**Différentiel** : + 2.126 km dont 80% concernent le Vallon du Monastère de la Grande Chartreuse. L'évolution donnée au réseau sur ce secteur est le résultat d'échanges menés dans le cadre de Forêt d'exception. Les autres évolutions permettent de valoriser les centre bourg et les commerces et services.

#### Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **D'approuver les modifications apportées au réseau PDIPR en Chartreuse,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2024,

Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2024**

